Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 17 DECEMBRE 1960 XCVIe ANNEE — N° 45

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Cliché prêté par la Société des Planches d'art de Pully

Maria, de Modigliani

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

CAFÉ ROMAND St-François
Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie
L. Péclat

« ASEN »
Au Service de l'Education Nouvelle
15, rue du Jura **GENÈVE** ✆ 022 33 79 24
MOBILIER SCOLAIRE
JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET DESCŒUDRES
Collection Discat, Audemars et Lafendel

Société vaudoise de Secours mutuels
COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure: Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania
LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

La SPR est-elle encore une organisation apolitique ?

En première page de l'« Educateur » du 5 novembre, page réservée au Comité central de la SPR, il a paru un article intitulé « Le Syndicat national des instituteurs français et la guerre d'Algérie ». L'auteur de cet article ne se contente pas de nous donner un résumé des débats passionnés qui ont agité le congrès 1960 du SNI ; il prend lui-même position en faveur de motions condamnant la politique du gouvernement français.

Il est surprenant que le Comité central de la SPR ait cru devoir couvrir de son autorité un tel article et n'ait pas songé qu'après cela il ne pourrait s'opposer, par exemple, à ce qu'un de nos membres désire manifester sa sympathie, par le canal de notre hebdomadaire, à l'action en faveur de l'Algérie française d'une importante majorité de nos collègues d'Algérie. On ne voit pas très bien où cela pourrait nous mener, mais il y a lieu de penser qu'il n'en résulterait rien de bon pour la cohésion de notre corporation.

Nous répétons, puisque certains paraissent l'ignorer, que notre SPR est une organisation apolitique ; et nous proposons à ceux qui n'en seraient pas convaincus de relire les articles 1 et 2 de nos statuts ainsi que le règlement concernant la publication du journal.

Par ailleurs, nous userons pour cette fois de mansuétude en nous contentant de solliciter, de la part du Comité central de la SPR, une mise au point susceptible de nous tranquilliser pour l'avenir.

Reichenbach, Maracon.

* * *

Que notre collègue Reichenbach se rassure : la SPR est une organisation apolitique, fidèle à ses statuts, soucieuse d'entente et de cohésion. Mais soucieuse aussi de rencontres sur le plan international.

J'ai assisté aux deux derniers congrès du SNI (Paris et Strasbourg) en tant que délégué SPR. C'est la raison pour laquelle l'article intitulé : « Le Syndicat national des instituteurs français et la guerre d'Algérie » a paru sous la rubrique SPR. Je dois préciser cependant que je suis seul responsable du contenu de cet article.

La guerre d'Algérie a été au centre des préoccupations du congrès de Strasbourg. Le SNI œuvre depuis cinq ans pour établir en Algérie une paix équitable. Voilà ce que je tenais à dire et à préciser par des textes.

Luc Monnier.

Liste des associations pédagogiques représentées à la Commission intercantonale

« Vers une Ecole romande »

Président : M. J.-P. Rochat, maître cl. sup. à Blonay.
Délégué du Comité central SPR : M. Luc Monnier, maître secondaire à Bienne.

— Association cantonale du corps enseignant primaire et secondaire fribourgeois : MM. Fernand Ducret, inspecteur scolaire à Châtel-St-Denis ; Victor Galley, instituteur à Bulle.

— Union du corps enseignant secondaire genevois : M. Marcel Herbez, professeur à Versoix.

— Union des instituteurs genevoix : Mlles Louisa Cordier, institutrice à Chambésy ; Monique Ducret, institutrice à Carouge ; M. Jean-Jacques Probst, instituteur à Genève.

— Société pédagogique jurassienne : Mlle Denise Hanché, institutrice à Bienne ; MM. Charles Jeanprêtre, instituteur à Bienne ; R. Haeberli, maitre secondaire à Courtelary ; Henri Devain, instituteur à La Ferrière.

— Section neuchâteloise VPOD des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur : M. Willy Lanz, sous-directeur du Gymnase, La Chaux-de-Fonds.

— Société pédagogique neuchâteloise : MM. Marcel Jaquet, maître spécial à La Chaux-de-Fonds ; Claude Grandjean, instituteur à Travers.

— Société valaisanne d'éducation : MM. M. Revaz, instituteur à Vernayaz ; Rémy Zuchuat, maître secondaire à Sion.

— Société vaudoise des maîtres secondaires : Mme Anne-Marie Reymond, maître secondaire à Lausanne ; MM. Sylvestre Vautier, professeur à Lausanne ; Gérard Heimberg, professeur à Lausanne.

— Société pédagogique vaudoise : MM. Edmond Zimmermann, instituteur à Prangins ; Georges Ehinger, maître classe supérieure à Lausanne ; Charles Miauton, instituteur à Rolle.

Cercle des amis de l'UNESCO

La Section de jeunesse de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO a l'intention d'entreprendre prochainement, en collaboration avec le corps enseignant, une action d'information en vue de familiariser la jeunesse avec les activités et les buts de l'UNESCO. Elle projette, en même temps, de l'intéresser aux principales organisations spécialisées de l'ONU.

Au nombre de ses projets figure l'établissement d'une liste de conférenciers auxquels on pourra faire appel, de même que l'organisation, entre autre, d'un service de publications, de films et de clichés qui pourraient, par la suite, être mis à disposition.

Les collègues qui manifestent de l'intérêt pour ces questions et qui, d'une manière ou d'une autre, désireraient collaborer à cette entreprise sont priés de s'annoncer au soussigné en indiquant leurs nom, adresse et profession exacte (instituteur au degré supérieur, maître à l'école professionnelle, maître secondaire — branches scientifiques, etc.). Ils seront mis en rapport avec les principaux responsables de l'action envisagée.

Adrien Perrot, président de la SPR.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *La S.P.R. est-elle encore une organisation apolitique? — Vers une école romande — Cercle des amis de l'UNESCO — Echange d'appartements de vacances —* **Vaud :** *Les bonnes communes — Une bonne nouvelle pour les élèves doués des classes supérieures — Modification des salaires pour 1960-61 — Nouvelle loi sur la caisse des pensions — La gymnastique à l'école — Orientation professionnelle — A.V.M.G. — Bibliographie —* **Genève :** *Cahiers d'entrainement pour le livret —* **Neuchâtel :** *Le dernier C.O.C. — Quatrième visite d'établissement — Visite de Porte-échappement — Cours d'espéranto —* **Divers :** *Cadet Roussel — Le marchand de marrons.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Pour un manuel de vocabulaire — La Parole — La Paix — Moderniser l'école — Pour la joie des 3 à 9 ans.*

Echanges d'appartements de vacances

Nos collègues anglais de la « National Union of Teacher » (NUT) ont l'intention de publier en janvier prochain un numéro spécial du « Schoolmaster » contenant les adresses des membres du corps enseignant de différents pays européens désirant échanger ou mettre à disposition un appartement pour les vacances de 1961.

Nous pensons rendre service aux uns et aux autres en publiant cette information dans les colonnes de l'« Educateur ». Depuis quelques années, M. A. Lehmann, instituteur à Belp-Berne, dirige avec beaucoup de succès un service d'échange de cette nature et le Comité central de la SPR s'est mis en rapport avec lui pour qu'il l'étende de manière à donner satisfaction à la NUT.

Les collègues qui pourraient être intéressés par ce service, tant pour des échanges à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, sont priés de remplir la formule ci-dessous et de la faire parvenir avec un montant de Fr. 2.— en timbres-poste à M. Ad. Lehmann-Born, instituteur, Belp/BE, jusqu'au 15 février 1961 pour un échange avec la Hollande, le Danemark ou la Suisse, jusqu'au 22 décembre 1960 pour tous les autres pays.

En cas de conclusion d'une affaire, il sera prélevé un montant supplémentaire de Fr. 5.—

Pour le Comité central de la SPR :

Le président : *Ad. Perrot.*

Formule d'inscription

a) **Appartement offert**

1. Nom, prénom, profession, adresse :
2. Adresse de l'appartement à échanger : (canton, localité, rue, No) :
3. Situation (Alpes, Plateau, Jura, Tessin, Grisons, dans la montagne, au bord d'un lac, etc.) :
4. Genre d'appartement (maison familiale, appartement dans maison locative, étage, week-end, avec ou sans garage) :
5. Nombre de chambres à coucher :
   Nombre de lits :
   Bain, douche : oui - non.
6. Période de l'année pendant laquelle l'échange est possible :
   du :
   au :

b) **Appartement désiré**

7. L'échange désire être fait avec les pays suivants seulement :
8. L'appartement doit convenir pour le nombre de personnes suivant :
   Adultes :
   Enfants :
9. Vœux particuliers :

Lieu et date : _____

Signature :

VAUD

Les bonnes communes...

Il y a quelques semaines, l'un de nos collègues quittait la commune de Lucens après 14 ans de fidèles services à la tête de l'une des classes de cette ville. Or, au cours de ces 14 ans, d'inévitables petits grains de sable s'étaient glissés dans les rouages délicats des rapports entre maître et autorités.

Ce sont de ces malentendus qui se « tassent » en général ou que la sagesse et la politesse commandent d'oublier au moment où l'on se quitte. On ne voit hélas ! pas les choses sous ce jour dan la petite ville qui nous occupe : ces messieurs laissèrent leur instituteur s'en aller sans avoir trouvé un moment pour lui dire au revoir. Jusque là, rien qui ne sorte d'une ordinaire, d'une honnête (si j'ose dire !) impolitesse.

Mais les choses n'en restèrent pas là.

Les instituteurs de Lucens, justement indignés, protestèrent par la voie du journal local dans un article poli mais bien senti. La semaine suivante, émanant d'on ne sait quel phénomène, une réponse leur parvenait par la même voie, sous la forme d'une lettre de « Totor » à « Tatave ». Il y était question, notamment, « d'Ugène qui s'est carapaté » sans qu'on ait eu l'idée « d'aller lui secouer la gifleuse ». Cette brève citation laisse deviner le ton général du morceau. On ose espérer que l'auteur de ces lignes n'est qu'un misérable dégénéré égaré dans les murs de Lucens ; c'est en tout cas un lâche, puisqu'il ne signe pas.

Le comité central de la SPV s'est senti le devoir d'intervenir auprès des autorités lucençoises afin de leur demander de se désolidariser publiquement de cet article ordurier. Nous nous sommes rendus sur place et avons obtenu qu'un avis dans le sens souhaité paraisse dans le même journal. Mais quelques jours après notre entrevue, les autorités décidaient de garder le silence. En conséquence, le CC. a protesté auprès des dites autorités et a fait paraître dans le journal local la mise au point suivante :

Sous cette rubrique « Correspondance » a paru, le 9 septembre dernier, un article intitulé « Mot d'enfant » qui éclabousse le corps enseignant.

La Société pédagogique vaudoise déplore que les autorités de Lucens n'aient pas désapprouvé publiquement l'auteur de cet article.

Le comité central SPV manifeste son indignation au sujet de ce pamphlet qu'il juge indigne d'une réponse.

Pour la Société pédagogique vaudoise :

Gaston Pittet, président, St-Prex.
Marg. Nicolier, secrétaire, Montreux.

A ce jour les autorités de l'endroit n'ont même pas adressé un message de regret au maître auquel leur manque de courtoisie a valu la malheureuse polémique que nous venons de narrer.

Pour le CC. : *G. Ehinger.*

Une bonne nouvelle pour les élèves doués des classes supérieures

Chacun a pu lire, dans le dernier Bulletin officiel, l'annonce de la création, pour le printemps 61, d'une classe de raccordement entre les classes supérieures et le gymnase scientifique.

Nous souhaitons vivement que l'expérience soit concluante et que la possibilité d'entreprendre des études universitaires puisse être donnée à tous les élèves de nos classes supérieures qui en auraient les aptitudes. Nous pouvons marquer d'une pierre blanche ce jour

où un premier pont est enfin jeté par-dessus le célèbre « fossé » qui a si longtemps séparé nos classes primaires des secondaires. Espérons que tout sera fait pour continuer en cette voie, sans que les exigeances secondaires et universitaires en soient diminuées en aucune manière, bien entendu.

On nous fera remarquer que bien peu de nos élèves « prim-sup » pourront bénéficier de cet avantage que nous saluons si chaleureusement. N'y en aurait-il que cinq par an dans tout le canton, ces cinq-là mériteraient d'autant plus qu'on se dérange pour eux.

Et les filles, dans tout cela ? Pour le moment, rien ne leur est offert, car elles ne reçoivent pas, dans nos classes, les mêmes bases que les garçons en mathématiques. Il y aura là une question très sérieuse à étudier. On ne peut concevoir une telle différence à une époque où les femmes viennent d'accéder aux droits politiques, et d'autant plus que les filles sont loin de faire mauvaise figure aux côtés de leurs camarades garçons ; si elles n'ont que rarement le génie des mathématiques, elles se montrent en général plus douées pour le français et l'étude des langues étrangères.

G. Ehinger.

Modifications de salaires pour 1960 - 1961

1. L'adoption de la nouvelle loi sur la Caisse des pensions de l'Etat de Vaud monte notre cotisation à 8 % (au lieu de 7 1/2 % précédemment). L'effet rétroactif au 1er janvier 1960 ayant été voté, ce 1/2 % supplémentaire est dû **pour 1960** également. Il vous sera demandé par un bordereau de rappel que vous recevrez dans le courant du premier trimestre de 1961, et se montera approximativement à 5 1/2 % d'**un** salaire **mensuel cantonal** actuel.

2. Dès le 1er janvier 1961, la cotisation sera définitivement de 8 % (du 90 % du salaire cantonal total, mais non comprises l'allocation de ménage et les allocations pour enfants).

3. Dès le 1er janvier 1961, une nouvelle allocation complémentaire nous sera servie. Grâce à la nouvelle loi sur la Caisse des pensions, nous n'aurons plus besoin de l'attendre un an entier, la cotisation de rappel de 92 1/2 % à notre charge étant supprimée.

TABLEAU I

Fonction	Classe	Traitement de base minimum	Au maximum 10 augment. annuelles de	Traitement maximum
Instituteur sup.	11	11 100	390	15 000
Instituteur spécial . . (gym., OP, etc.)	13	10 500	350	14 000
Institut. cl. développ. .	14	10 200	330	13 500
Instituteur primaire .	16/15	9 600	290	12 500
Institutrice sup. . . .	15	9 900	310	13 000
Instit. mén. et dessin .	18	8 900	260	11 500
Instit. dével. et gym. .	19	8 600	240	11 000
Institut. primaire . . .	20/19	8 300	240	10 700
Institutrice semi-enf. et travaux aig. max. d'heures	24/22	7 200	240	9 600
Institutrice enf.	23/21	6 800	240	9 200

TABLEAU II

Traitement de base min. + augm. pour X années de service	Alloc. ann. compl. servies en 1958 (tot. 1957-58)	Alloc. ann. compl. servies en 1961 (tot. 57-58-61)	Augm. ann. effective pour 1961 (v. rem. 1)
4 800 - 6 000	480	621	141
6 001 - 7 000	540	709	169
7 001 - 8 000	582	776	194
8 001 - 8 500	612	824	212
8 501 - 9 000	648	873	225
9 001 - 9 500	678	916	238
9 501 - 10 000	714	965	251
10 001 - 10 500	750	1014	264
10 501 - 11 000	792	1069	277
11 001 - 11 500	828	1118	290
11 501 - 12 000	864	1167	303
12 001 - 12 500	900	1216	316
12 501 - 13 000	936	1264	328
13 001 - 13 500	978	1319	341
13 501 - 14 000	1014	1368	354
14 001 - 14 500	1050	1417	367
14 501 - 15 000	1086	1466	380
15 001 - 15 500	1122	1515	393
15 501 - 16 000	1164	1570	406
etc...			

Remarque 1. — ...mais le taux de cotisation a passé de 7 1/2 % à 8 %.

Elle se montera à des sommes variables, suivant la classe où nous sommes colloqués et le nombre d'augmentations pour années de service acquises. (Seules ces sommes sont à prendre en considération pour déterminer l'allocation complémentaire du tableau II annexé.)

Une classification des salaires et augmentations pour années de service (tableau I) et une tabelle des allocations complémentaires (tableau II) vous permettra (peut-être) d'y voir clair. Sinon, encaissez les yeux fermés !

Pierre Vuillemin,
délégué SPV à la Fédération.
Décembre 1960.

Nouvelle loi sur la caisse des pensions

L'article de F. Petit sur cet objet appelle quelques commentaires.

On ne saurait reprocher à nos collègues retraités de travailler, même gratuitement une partie de l'année, pour rendre service au Département aux prises avec les problèmes délicats que pose la pénurie de maîtres. Dans le dialogue Etat-personnel enseignant, si l'une des parties seule doit se montrer généreuse, je préfère pour ma part que ce soit encore nos collègues. Mais le comble serait, qu'à la longue, leur générosité se retourne contre les maîtres en activité et qu'on se serve de l'exemple de ces maîtres, ayant travaillé au-delà de l'âge de la retraite, pour prolonger les temps de service actuellement en vigueur !

C'est ce qui arrive à nos collègues femmes ! On me dira que c'est là un pas vers cette égalité des sexes dont nous parlions ici même dernièrement. Selon le bon principe des familles, on leur fait alors avaler le remède avec le bonbon. Mais où est le bonbon ?

Enfin, par l'obligation de payer le fonds AVS par une année de service supplémentaire, on charge encore davantage ceux qui ont connu le chômage, les rachats par prolongation du temps de service, le sacrifice du 92,5 % de toute première augmentation. Cela montre que l'administration a une méthode originale de pallier la pénurie de personnel enseignant. Oh ! l'admirable profession pour les jeunes que celle dont l'Etat, au fi de ses engagements antérieurs, exige sans cesse des prestations nouvelles, alors que partout ailleurs l'évolution de la société conduit à des allégements d'horaire ! Quel refuge pour les êtres généreux, désireux de servir, même si les moins jeunes, à l'enthousiasme un peu refroidi, grognent par habitude. Ils ont déjà tant grogné et supporté, que, comme l'âne de la fable, ils supporteront encore allégrement ce nouveau fardeau !

Il est tout de même curieux qu'avant 1920 on ait admis qu'après 30 ans de service l'instituteur pouvait être mis à la retraite. Il faut croire qu'on avait jugé alors que cette profession usait plus qu'une autre les nerfs de ceux qui l'exercent... Tout le monde sait-il donc qu'aujourd'hui tout est changé et, qu'en ville surtout, la tenue d'une classe n'est qu'une agréable sinécure !

Enfin, je m'étonne qu'un exposé aussi clair que celui de Petit paraisse si tardivement, à la veille du vote en deuxième débat. Le corps enseignant n'aurait-il pas pu être alarmé plus tôt ? Les explications qui nous été données lors de l'assemblée de section de Lausanne ne paraissent pas relever de tels désavantages... ou ai-je mal écouté ?

R. Nicole.

* * *

Note du comité : Le rapport annuel sur la caisse de pension reprendra la majeure partie des questions soulevées par les articles parus dernièrement au sujet de la LCP. Un article du comité complétera ce rapport en cas de nécessité.

Le C.C.

La gymnastique à l'école, point de vue du médecin

A la Société vaudoise des médecins, le Dr Ch. Rochat, de Cully, a fait une communication dont nous donnons les passages essentiels afin de rétablir exactement les faits que certains journaux ont imparfaitement présentés.

Monsieur le Président,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Les médecins scolaires vaudois constatent qu'il y a indubitablement des lacunes dans l'enseignement de la gymnastique à l'école, particulièrement à la campagne.

Je me suis permis d'envoyer un questionnaire aux quelques 100 médecins scolaires vaudois. Plus de 70 m'ont répondu et beaucoup d'entre eux ont ajouté des commentaires aussi incisifs qu'intéressants. Le corps médical s'intéresse donc à l'éducation physique de la jeunesse, le nombre des réponses à mes questions le prouve et je remercie tous mes confrères surchargés de paperasse d'avoir bien voulu m'écrire.

Je crois être l'interprête des médecins scolaires en disant que le but de l'éducation physique à l'école c'est un état de santé supérieur, une bonne condition physique, qui permette à l'enfant de devenir un adulte équilibré, en possession de *tous* ses moyens. Guérir et soulager celui qui souffre est une noble tâche mais notre activité ne se borne pas là, nous devons protéger la santé et augmenter dans la mesure de nos moyens la résistance physique de la jeunesse. L'éducation physique bien comprise est justement le moyen le plus naturel d'y parvenir, alors que toute notre prétendue civilisation tend à atrophier physiquement l'homme.

Je laisse de côté la question de la gymnastique corrective, c'est un problème que nous n'avons pas voulu aborder dans ce petit colloque. Il est fort complexe et important et devrait faire à lui seul l'objet de conférences ultérieures.

Revenons aux résultats de mon enquête.

Dans 1/3 des classes vaudoises le programme de gymnastique n'est pas appliqué, dans les deux autres tiers il l'est soit partiellement soit tout à fait bien.

De nombreuses circonstances atténuantes excusent les carences du corps enseignant.

Un tiers des classes vaudoises manquent soit de terrain de jeu, soit de local de gymnastique soit des deux à la fois.

Dans une dizaine de communes les autorités seraient franchement opposées à la gymnastique à l'école, dans une douzaine de communes on serait indifférent ou passif, le reste est plutôt pour, avec de-ci de-là des communes franchement décidées à faire bénéficier la population et les enfants des bienfaits du sport et de l'éducation physique — d'une façon générale on peut dire qu'on est en principe pour la gymnastique à l'école... c'est tout selon...

Un tiers de la population des campagnes est hostile à l'éducation physique à l'école, un tiers est parfaitement indifférente, et un tiers semble avoir compris l'utilité de la gymnastique. Dans les petites villes l'opinion publique serait largement acquise au sport à l'école.

Le 27 mai 1959, au Grand Conseil vaudois, M. le député Barraud, des Diablerets, intervenait avec virulence. Sa motion sur l'éducation physique de la jeunesse scolaire fit beaucoup de bruit, mais il fut démontré que dans l'état actuel des choses les autorités cantonales avaient bien d'autres soucis et tout resta, ou peu s'en faut, à l'état des recommandations pressantes assorties d'avertissement... et, comme le dit le député Barraud lui-même : « Ainsi donc, depuis le début du siècle, malgré les belles résolutions et les discours de nos hommes d'Etat, non seulement la situation est restée stationnaire mais elle s'est aggravée... Je suis persuadé que chaque Vaudois supporte une part de responsabilité. Il serait injuste de ne pas signaler l'énorme effort fait par le Département de l'instruction publique et particulièrement l'inspectorat cantonal de la gymnastique qui travaillent dans des conditions très difficiles et accomplissent un véritable apostolat. »

Le 16 février 1960, M. le Député Marc Maison rapportait sur cet objet. Je me suis laissé dire qu'au moment de la lecture de ce rapport extrêmement bien fait, MM. les députés vaudois présents étaient fort peu nombreux, je suppose que les autres faisaient leur footing quotidien...

Il est donc incontestable qu'en novembre 1960 l'éducation physique est négligée dans quelques-unes de nos écoles.

Comment remédier à cela. Aussi longtemps qu'un mouvement d'opinion publique ne se fera pas sentir, les autorités de ce pays seront quasi impuissantes.

Il faut donc commencer par informer le public sur les bienfaits d'une éducation physique bien comprise, le renseigner sur les efforts tentés non sans fruit par le Département de l'instruction publique, l'inspectorat cantonal, les maîtres de gymnastique, les instituteurs et institutrices de ce pays. Cette information doit être objective, organisée, concertée et bienveillante. Il ne

s'agit pas de rejeter la faute sur les autorités uniquement mais reconnaître franchement la carence de notre bon peuple en ce domaine. Des hommes compétents définiront les buts et les limites de l'éducation physique à l'école.

Si l'opinio publique réagit favorablement, et je crois qu'elle le fera, il sera beaucoup moins difficile de trouver des places de jeu et des locaux de gymnastique.

Il est pour le moins étonnant de constater que des communes vaudoises endettées, sans grandes ressources fiscales, envisagent tranquillement de construire des « grandes salles » ayant pour seul but de permettre aux sociétés locales de se produire en public 8 à 10 fois par année, d'y organiser la vente annuelle de l'Eglise ou de l'hôpital mais refusent tout aménagement qui pourrait en faire une magnifique salle de gymnastique utilisé entre temps. Investir 400 000 ou 500 000 francs pour une salle qui « travaille » 10 à 15 jours par année, voilà financièrement parlant, une imbécillité et personne n'y voit rien à redire.

Que dire alors des communes qui toucheraient des subsides de l'Etat pour aménager une salle de gymnastique mais qui, une fois les travaux finis, en interdiraient l'accès aux enfants sous prétexte qu'ils abîment les parquets et les peintures...

Certaines communes estiment qu'au prix spéculatif auquel se vend une partie du pays de Vaud, un terrain de jeu est un manque à gagner et un investissement improductif.

Une grande place herbeuse, quelques rideaux d'arbres, c'est à mes yeux un capital rentable. Il faudrait démontrer aux autorités que des espaces libres et verts ouverts au public, des places de jeu pour laisser gambader notre jeunesse sont de très intéressantes affaires spéculatives à longue échéance et d'une façon indirecte.

Il faut attirer l'attention des communes bien disposées, la majorité du reste, sur la nécessité de construire des *douches* et des *vestiaires*. Les enfants presque partout font la gymnastique en costume de tous les jours et rentrent transpirant en classe. La tenue vestimentaire est rarement adéquate. Avant de recommencer la classe maîtres et élèves devraient pouvoir se doucher et se changer.

Beaucoup de maîtres d'école sont âgés, malades. L'augmentation de la natalité semble avoir pris de court tout le monde, et pourtant organiser c'est prévoir. De nombreux maîtres retraités reprennent du service. Des étudiants reçoivent une formation accélérée et deviennent en quelques mois instituteurs, mais ils n'ont qu'une vague idée de la culture physique.

Pour remédier à cela beaucoup de nos confrères préconisent de confier la gymnastique et les sports à des maîtres spécialisés. Cette idée me semble excellente et devra être étudiée. Il faut cependant savoir que l'école primaire vaudoise est à court d'instituteurs. Il en manque actuellement 130, dont 40 pour la seule ville de Lausanne.

Les maîtres récalcitrants ou passifs sont fort peu nombreux. Nous ne sommes pas là pour les juger mais pour les encourager et si possible les persuader des bienfaits de l'éducation physique pour leurs élèves et pour eux-mêmes.

Les enfants, les premiers intéressés dans cette affaire, adorent la gym et les après-midi sportifs bien organisés. Ce sont eux qui feront la plus belle publicité pour la gymnastique à l'école.

M. le député Maison disait :

« Si l'on considère qu'il y a 1735 classes primaires dans le canton, 300 secondaires, Lausanne compris, on peut admettre immédiatement que l'inspecteur cantonal seul, malgré toute sa bonne volonté, n'est pas en mesure d'accomplir pleinement sa tâche et qu'il en éprouve de la déception.

» C'est ainsi que l'inspecteur cantonal, en une dizaine d'années, a dû adresser 760 lettres de rappel à des communes dont l'équipement était nul ou insuffisant. Il y a là une situation inadmissible puisqu'elle est contraire à la loi et au règlement.

» Le canton a fait cependant un louable effort : 71 salles de gymnastique ont été construites ou sont en construction. Dans 138 cas, des terrains ont été aménagés et des engins installés ; par contre, il y a carence absolue dans 70 communes. »

Je ne vois pas ce que les médecins scolaires pourraient faire de plus que l'Etat dans ces communes récalcitrantes ! C'est perdre son temps que de donner des coups de poing à un matelas.

L'autorité cantonale doit intervenir, et nous souhaitons qu'elle le fasse.

Pour nous, médecins, la cause est entendue, l'éducation physique fait partie intégrante de l'éducation générale.

Nous ne sommes pas compétents pour apprécier avec pertinence les méthodes d'enseignement et les programmes proposés. Nous faisons confiance à ceux que l'Etat a chargés de cette mission.

Nous savons avec quel enthousiasme et quelle ténacité M. Perrochon, inspecteur cantonal, accomplit son travail.

Permettez-moi, à ce propos, de citer un confrère aîné qui dit :

« J'ai suivi depuis le début et suis encore les efforts de M. Perrochon, inspecteur de la gymnastique, pour donner aux enfants de nos écoles une gymnastique joyeuse, délassante, apte à former des corps sains avec une cervelle équilibrée et non intoxiquée par le culte des champions. Je sais les résultats qu'il a déjà obtenus et je serais navré qu'une autre orientation soit donnée à l'enseignement de la gymnastique dans les écoles. Je sais seulement que sa tâche est écrasante, tâche à laquelle il consacre toute sa force et tout son cœur. Je souhaite qu'on lui trouve un ou des aides imbus du même idéal qui puissent le soulager. »

Puissions-nous être ces aides-là, c'est le vœu que je formule.

Dr Rochat.

Orientation professionnelle

Samedi dernier, 26 novembre, M. Schwaar, président, et M. Parel, secrétaire, avaient convoqué en assemblée ordinaire d'automne, à l'Hôtel Central à Lausanne, les membres du GROP (Groupement romand des orienteurs professionnels).

Après une brève partie administrative, M. Oguey, conseiller d'Etat, a pris une fois de plus le bâton de pèlerin pour défendre une cause qui lui est chère. Il s'agissait du sujet : « De l'école primaire à l'université ». M. Oguey parla, avant tout, de la réforme de l'enseignement secondaire. Il montra, brièvement, quelle était la situation en 1955, date à laquelle on entreprit de réorganiser l'enseignement secondaire. Quel est, au fond, le but de cette réorganisation ? Supprimer tous les obstacles matériels afin de rendre accessibles les études secondaires à tous ceux qui en ont les possibilités intellectuelles. Cela comporte une nouvelle conception des examens, qui sont, désormais, pédagogiques et psychologiques, ces derniers fournissant certains

renseignements indispensables mais exigeant la mise au point d'une batterie de tests que l'expérience d'autres pays ne pourrait nous donner.

Cette réforme exige une modification des programmes de l'enseignement secondaire afin que l'élève puisse passer d'une section à l'autre. A côté des sections traditionnelles classique ou scientifique, il faut entrevoir une section gymnasiale nouvelle, celle des langues modernes. La section technique ou commerciale subsiste naturellement. On voit, dès lors, qu'aucun de ces enseignements ne spécialise l'enfant prématurément, qu'il lui laisse une plus grande liberté et une plus grande option qu'autrefois.

L'école idéale, pour M. Oguey, est celle — ou serait celle — qui n'aurait pas de cloisons étanches. Reconnaissons que de grosses améliorations ont été apportées dans ce domaine. M. le conseiller d'Etat illustra son exposé de projections lumineuses qui lui permirent de présenter de façon très claire :

— la répartition des divers types d'écoles (classes supérieures et secondaires) dans le canton, répartition fort judicieuse ;
— la structure de l'école secondaire avant 1955 et son organisation dès cette date, soit dès la réforme ;
— le plan d'une école idéale ;
— enfin, le tableau des intérêts naturels de l'enfant (qu'il est bon de comparer avec les intérêts que nous lui proposons).

Cet intéressant exposé s'adressant à des orienteurs, le problème se présentait d'une façon différente que s'il s'était agi d'enseignants. La discussion qui suivit le montra bien :

— Rôle de l'orientation professionnelle dans une école réformée.
— Information professionnelle des enfants et des parents.
— Information sur les carrières libérales et l'enseignement universitaire.
— Rapports entre corps enseignant et orienteurs.
— Les moyens d'information à la disposition des parents.
— Facilités éventuelles à accorder aux autodidactes pour l'obtention du bachot ou de la maturité.
— Discrimination utile ou pas dans le type du bachot.
— Classes prégymnasiales pour les élèves des classes supérieures.

On évoqua même l'image future d'une école romande où l'organisation serait coordonnée et les livres les mêmes pour cette Suisse de langue française.

On se rendra compte par ce qui précède que la conférence suscita une discussion animée. Merci à M. le conseiller d'Etat, à MM. Anken et Monnier, chefs de service (M. A. Martin, déjà pris par une autre assemblée, s'était fait excuser), d'avoir bien voulu nous consacrer un après-midi. Les problèmes évoqués ont passionné tous les participants.

Sections régionales de gymnastique pour instituteurs et institutrices

Sous les auspices de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) se sont créées dans notre canton une dizaine de sections régionales de gymnastique pour instituteurs et institutrices. Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'AVMG pour en faire partie.

Ces sections ont pour but le perfectionnement des maîtres et maîtresses de tous les degrés de l'enseignement, et la préparation de leçons (gymnastique, engins, athlétisme, jeux) ; nous pensons rendre service à tous les instituteurs et institutrices en donnant ci-dessous la liste des sections et leur horaire de travail, et les engageons vivement à profiter de cette activité.

Avenches. Chaque lundi. En hiver, 17 h., salle de gymnastique d'Avenches. En été, 16 h. 30, plage de Salavaux. Responsable : E. Beney, professeur, Avenches.

Echallens. Le premier mardi de chaque mois, 17 h. en hiver, 16 h. en été, grande salle du Château, Echallens. J.-P. Monod, instituteur, Vuarrens.

Lausanne. Hommes : chaque vendredi, 16 h. 45, salle de Bellevaux. Dames : chaque mardi, 17 h. 15, salle de la Pontaise. Marcel Yersin, instituteur.

Lausanne. Maîtres de gymnastique : chaque jeudi, 18 h., salle du Belvédère. M. Numa Yersin, professeur, Lausanne.

Morges. Premier et troisième vendredi du mois, 17 heures, salle du Chanel. J. Regamey, instituteur, Morges.

Orbe. Chaque vendredi, 17 h., salle du Casino. M. Paul Meylan, professeur, Orbe.

Payerne. Chaque vendredi, 17 h., salle de la Promenade. A. Jaquet, instituteur, Corcelles.

Ste-Croix. Chaque vendredi, 17 h. 15, collège de la Gare. M. Roch, professeur, Ste-Croix.

Vevey. Chaque vendredi, 17 h. 15, collège neuf de La Tour-de-Peilz. G. Brocard, instituteur, Clarens.

Yverdon. Chaque vendredi, 17 h. 30, salle de Fontenay. P.-M. Rochat, instituteur, Yverdon.

Comité de l'AVMG.

Enseignement pratique du ski

par P. Bonvin **Prix : 2 fr. 50**

Enfin, voici un aide précieux à toutes les personnes non spécialistes chargées d'enseigner le ski aux enfants. En effet, P. Bonvin, directeur technique de l'important camp de jeunesse « Font Joyeuse », de Paris, à Glüringen, soucieux d'améliorer constamment la qualité d'enseignement de ses jeunes moniteurs, présente dans cet ouvrage une méthode riche de sa grande expérience.

Il est indéniable que cet instrument de travail déborde largement les cadres du camp « Font Joyeuse » et **qu'il convient admirablement aux membres du corps enseignant** qui donnent des leçons de ski à leurs élèves ou qui organisent des camps, **aux groupes OJ, aux clubs de ski.**

Ce livre n'est pas une reprise de la « sèche » technique uniquement. P. Bonvin accorde une attention spéciale à l'esprit de saine émulation, de pédagogie vivante, de fantaisie. Ces conseils éducatifs sont incorporés aux leçons mêmes, en fonction des exercices.

Un autre avantage caractéristique est la distribution sériée de la matière. L'auteur, par un remarquable esprit de synthèse, progresse de la première classe du programme (débutants) à la sixième (avancés) ; chaque classe comportant de trois à neuf leçons. **Tout le programme :** de l'accoutumance aux skis à la **godille !**

Chacune de ces leçons comprend, outre les conseils éducatifs et le judicieux choix des exercices progressifs, des remarques concernant l'application plaisante des thèmes nouveaux : choix du terrain, disposition du groupe, **jeu,** variation des répétitions, durée des diverses phases de la leçon ; le tout agréablement illustré de photos sportives, de dessins humoristiques et explicatifs.

Notons encore son **format de poche** très pratique.

La vente exclusive de l'ouvrage est assurée par Mlle G. Bonvin, 6, rue de Contamines, **Genève.**

M. Pochon, instituteur.

GENÈVE

Cahiers d'entraînement pour le « livret »

Le service de la recherche pédagogique (Ecole du Mail), dirigé par M. le professeur S. Roller, notre ancien collègue, vient de mettre au point une série de six cahiers d'entraînement destinés à la 6e primaire, non pour l'apprentissage de la table de multiplication mais pour en assurer la fixation dans les esprits des élèves.

Si nous tenons à présenter ce travail dans le « Bulletin », c'est que M. Roller nous a fait l'honneur de nous le demander, après avoir sollicité notre centre d'information pour le tirage des 120 stencils (72 000 feuilles) que cet ouvrage nécessita. Outre le coquet bénéfice que laissa au Centre ce travail à la chaîne exécuté avec maestria par G. Gallay et une joyeuse équipe de collègues, de stagiaires et d'écoliers, nous avions la promesse que ces cahiers seraient offerts gracieusement aux maîtres et maîtresses de 6e qui manifestaient le désir de les posséder, à raison de 15 séries par classe. C'est pourquoi il est utile d'en analyser le contenu — avant usage.

La série comprend un livret d'instruction pour les maîtres — heureusement — et six cahiers d'entraînement se répartissant en deux groupes :

61 A, B, C dont les calculs présentent chaque fois les 100 questions fondamentales de la table de multiplication dans **l'ordre croissant des difficultés** qu'offrent ces questions pour les élèves. Ces trois cahiers sont identiques quant à leur difficulté.

62 A, B C dont les calculs sont **mêlés.**

Chacun de ces six cahiers comprend douze pages de cinquante calculs groupés par séries de dix, plus une page «autocorrectrice» à la fin. Des instructions y sont données en outre à l'élève pour qu'il puisse travailler seul — sous surveillance discrète du maître. Ce dernier, selon le plan d'utilisation indiqué dans le livret, se borne à soumettre ses élèves à quatre tests successifs (ML 1, 2, 3, 4) qui lui permettent de distribuer les cahiers comme il convient, c'est-à-dire selon le degré d'acquisition constaté du « livret ».

De plus amples détails sont inutiles ici, car ils se trouvent dans les cahiers que réclameront les maîtres intéressés par cette méthode originale d'entraînement écrit au calcul oral.

A mon humble avis de praticien, rien ne vaut la méthode directe, qui consiste à exercer régulièrement la table de multiplication de vive voix. Au tableau sont inscrits les dix chiffres mêlés, chaque fois au hasard : 8 1 9 4 7 0 6 3 5 2. L'élève dit le plus vite possible les multiples de 5, par ex. : 8 fois 5 .. 40, 1 fois 5 .. 5, 9 fois 5 .. 45, etc... Le « livret » est acquis en 6e quand l'élève le « déroule » en moins de 12 secondes par série. En 5e la norme et de 15 secondes, tandis qu'en 7e on arrive à 10 secondes. Certains élèves à la langue bien déliée ne dépassent pas 7 secondes.

Cette manière de faire permet d'enregistrer les progrès ou reculs, de noter la difficulté variable d'acquisition de chaque « livret » suivant les enfants, et d'exiger ainsi les efforts nécessaires de la part des moins doués. Ce contrôle, chronographe en main, stimule les élèves et les incite à améliorer leurs performances par l'entraînement à domicile.

En conclusion, nous pouvons remercier M. le professeur Roller pour son travail qui sera certainement utile aux élèves qui s'en serviront avec sérieux. Mais nous devons surtout être reconnaissants à Samuel Roller de nous avoir gardé son amitié, d'être resté en esprit membre de l'UIG, malgré l'ascension continue que lui ont valu son intelligence, sa puissance de travail peu commune et sa droiture foncière. Cela est si rare qu'il valait la peine de le signaler à l'occasion de cette reprise de contact.

E.F.

NEUCHATEL

Le dernier C.O.C.

C'est à Travers que se réunit une dernière fois le Comité d'organisation du Centenaire, le 5 décembre. Il se devait que le point final de cette activité éphémère fût encore posé cette année.

Mlle Voumard lit un excellent procès-verbal, puis Mlle Schmid présente un rapport financier détaillé. Les comptes ont eu un roulement d'une quinzaine de mille francs et bouclent par un déficit apparent de 1.200 fr. En effet, l'achat d'un gros solde de brochures du Centenaire par le Comité central le couvrira. On remettra ces plaquettes historiques aux nouveaux membres afin de les informer des antécédents de notre association. Il serait fastidieux de donner le détail des comptes dans ce journal. Ceux-ci seront à la disposition de quiconque le désirera, notamment des représentants des sections à l'assemblée des délégués.

Dans ses considérations finales notre président se plaît à rappeler que le Centenaire à été une démonstration de la vitalité de la SPN, que sa célébration a été une réussite émouvante dont il loue fort les principaux artisans : M. Claude Grandjean, si dévoué et constamment attentif à tous les détails d'organisation, Mlle Schmid, caissière soucieuse d'une bonne gestion et parfois sévèrement économe, M. J.-P. Schopfer, pour la préparation de l'exposition menée de façon exemplaire, M. Francis Maire, qui mit tout son cœur et sa compétence au concours de chorales enfantines, les collègues de Neuchâtel, bref, tous ceux qui ont contribué au succès indéniable de la belle journée du 19 juin. Mais ce que ne pouvait dire le président lui-même, c'est qu'il fut l'âme du Centenaire, ayant l'œil à tout, exerçant une vigilance inlassable sur tout le travail d'élaboration, créant avec la distinction et la parfaite aménité qui le caractérisent cette ambiance si sympathique et prenante dont chacun fut ému et lui garde une profonde reconnaissance.

Tout n'est pas terminé pour autant. Il reste la projection du film. L'avant-première passera à la Brévine. Elle est définitivement fixée au mercredi 28 décembre prochain à l'intention des grands invités : président de la Confédération, président de l'Institut neuchâtelois, chef du Département de l'instruction publique, autorités locales, participants au film, etc. Les « premières » seront données en janvier et février dans les différentes localités du canton. Le film a reçu ce titre charmant : « Quand nous étions petits enfants. » Une trouvaille.

W. G.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle vaudoise accidents

Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Quatrième visite d'établissement

L'avant dernière visite prévue par les organisateurs du cycle a eu lieu le 23 novembre à Cressier. Son objet : l'entreprise Egger pour la fabrication de pompes. Une révélation que cette jeune industrie en plein essor, installée encore dans des bâtiments sommaires, provisoires, pouvant être déplacés et donnant l'impression d'une colonie. Ce qui n'était pas le moindre attrait de cette intéressante visite. Chacun a été frappé par cette volonté et cet effort convergeant vers le succès sous l'impulsion d'un chef énergique, qui sait ce qu'il veut.

Une trentaine de collègues furent conduits en trois escouades par les directeurs, de bureau en bureau, d'atelier en atelier, très surpris du nombre inusité de techniciens et dessinateurs employés dans cette maison. Il faut savoir qu'elle travaille essentiellement pour les fabriques de papier qu'elle pourvoit en pompes et machines.

A la fin de l'après-midi, une copieuse collation, arrosée du capiteux crû de Cressier 1959, nous était offerte à l'Hôtel du Soleil à Cornaux, après quoi notre excellent président, M. Hügli, remercia nos hôtes de leur généreux accueil et dirigea un entretien suggestif touchant surtout aux questions économiques actuelles, débouchés, droits de douane, réputation de notre industrie à l'étranger, les raisons du maintien de notre prospérité. M. Egger, homme sympathique, plein de bon sens, au jugement sain, plut beaucoup par sa franchise cordiale. Il est persuadé qu'on abuse de la génération actuelle en lui inculquant une instruction générale beaucoup trop poussée, touffue, très souvent artificielle, au détriment de la solidité des connaissances fondamentales. Notre appareil scolaire et nos programmes sont si lourds qu'ils ne laissent plus de temps à la fantaisie indispensable à l'épanouissement de la jeunesse.

Cette visite a été une belle leçon de ténacité, de persévérance et de foi. Nous en félicitons les initiateurs et leur exprimons notre reconnaissance.

W. G.

On peut passer d'agréables vacances à **Scuol**

chez Mlle G. Malloth *Engadine*

Visite de « Porte-échappement »

Plus de cinquante collègues répondirent à la convocation. A lui seul, ce nombre affirme tout l'intérêt qu'ont suscité les visites organisées si heureusement par le CICR à notre intention.

« Porte-échappement » est une usine chaudefonnière occupant près d'un millier d'ouvriers à fabriquer essentiellement la pièce dénommée « Incabloc » dont la réputation est fortement établie. Nous avons pu nous rendre compte deux heures durant du soin apporté par chaque ouvrier et ouvrière à un travail d'une précision stupéfiante, assurant une bienfacture sans égale. Chacun put admirer l'ordonnance de la fabrication, les locaux spacieux et bien éclairés, ces lignées d'ouvrières en blouses immaculées. Aux dires des dirigeants qui nous conduisaient, le travail est poussé à une telle perfection qu'ils ne connaissent jamais de réclamations. L'organisation est inspirée par une prévoyance si attentive que les erreurs n'existent pratiquement plus. Et dire que quelques kilos de matière seulement sont manipulés chaque jour par ces centaines d'ouvriers rivés sur des pièces infimes. La production est estimée à plus de 1 200 000 fr. par mois !

Après la visite proprement dite, nous avons été réunis au local du Club 44 pour y entendre un exposé d'un des responsables du département social de l'usine, M. Thévenaz, qui s'efforça de définir ce qu'est l'esprit d'équipe. Et c'est sur ce sujet que la discussion se concentra, excellemment dirigée, comme toujours, par M. Hügli. C'est une chose à relever qu'à chacune de ces cinq visites les échanges de vues prirent une tournure très différente. Ici, l'on doit dire que l'orateur ne convainquit personne de sa conception de l'équipe dans une entreprise où chacun travaille aux pièces, c'est-à-dire plus ou moins excité par l'appât du gain. Il était en tout cas illusoire de tirer un parallèle avec ce qu'on entend par esprit et travail d'équipe dans la vie scolaire, ce que surent démontrer avec pertinence les nombreux collègues qui prirent la parole.

Au terme de ce magnifique cycle de visites, il nous est un devoir de dire aux organisateurs combien elles ont été enrichissantes et utiles pour notre information et singulièrement pour notre rôle d'éducateurs dans la délicate tâche de conseillers pour l'orientation professionnelle. Un grand et vif merci !

W. G.

Cours d'espéranto

Nous signalons que le cours mensuel d'espéranto qui a lieu à Neuchâtel d'habitude tous les troisièmes mercredis après-midi du mois aura lieu ce mois le deuxième mercredi, soit le **14 décembre 1960.**

Nous rappelons à cette occasion que ce cours a lieu de 14 heures à 15 h. 45 au **Collège de la Maladière**, et que la formule adoptée permet de le commencer n'importe quand.

Donc, tous les collègues qui désirent apprendre l'espéranto n'ont qu'à venir ce mercredi à La Maladière. La leçon coûte 3 francs et il y a possibilité d'acheter divers manuels au cours même.

Dès le mois de janvier les leçons reprennent comme de coutume le troisième mercredi du mois.

Section neuchâteloise des Educateurs espérantistes.

DIVERS

« Cadet Roussel »

Numéro spécial de Noël (12 pages)

Ce ravissant numéro en couleur enchantera les moins de 10 ans ! Un bricolage-encartage d'Annie Vallotton créatrice également de la jolie couverture, sera un charmant cadeau à confectionner pour grand-maman, pour une tante, etc. Une adorable histoire, finement illustrée par Suzanne Aitken, apprendra aux enfants comment est née la première rose de Noël. Suzanne Aitken a pensé aussi à décorer la table de fête : sous sa direction, tous voudront exécuter les jolies lanternes en papier métallisé. Bien sûr, Clémentine sera là, accompagnant cette fois les Rois Mages à travers le désert. Anyval (Annie Vallotton), qui dessine Clémentine, raconte à ses jeunes lecteurs, dans ce même numéro, l'histoire de son encartage : La trève de Noël. Et Simone Cuendet a écrit exprès pour tous ses amis de « Cadet Roussel » trois délicieux poèmes : de l'Avent, de Noël, et de Nouvel-An.

Prix de ce numéro spécial, y compris l'encartage : 40 ct. Abonnement annuel dès janvier 1961 : 3 fr. (Tous les nouveaux abonnés auront droit au numéro de Noël gratuit.) Administration : rue de Bourg 8, Lausanne. Compte de chèques II 666.

LE MARCHAND DE MARRONS

Un paysan traversait souvent notre faubourg avec un âne chargé de fruits, et s'arrêtait vis-à-vis de notre maison. Groupés devant l'âne, nous regardions son fardeau avec des yeux d'envie.

Un jour, l'âne portait un sac dont les déchirures laissaient voir de beaux marrons lustrés, qui avaient l'air de se mettre à la fenêtre pour provoquer notre gourmandise. Un des plus hardis proposa d'élargir l'ouverture. Je fus seul à m'y opposer, et comme on allait, malgré moi, passer à l'exécution, je me jetai devant le sac pour le protéger. Il en résulta une mêlée générale. Accablé par le nombre, j'entraînai le sac dans ma chute. Le paysan, que le bruit du débat avait attiré, me trouva au milieu des marrons éparpillés. Voyant mes adversaires s'enfuir, il me prit pour leur complice, et me punit à coups de fouet du vol que j'avais voulu empêcher. Daprès Emile Souvestre.

Cadeaux appréciés

Avis aux membres de la S.P.R.

Collection classique de 19 volumes. Format de poche. Textes intégraux. Edition de luxe. Riche reliure en toile souple de 4 couleurs. Papier bible. **Remises aux membres du corps enseignant : 15 % ;** 20 % pour 6 volumes, 25 % pour collection complète. Envoi contre remboursement. **Examen réservé à la réception.** Pour les auteurs des volumes, titres et prix, consulter les nos 43 et 44 des 3 et 10 décembre 1960.

Dép.-exp. : Robert Frick, inst. retraité, c/o Imbert, rue Dancet 16, Genève.

Sport d'hiver

Hôtel Bluemlisalp

KANDERSTEG (B.O.)

cuisine renommée — télésiège
toutes les chambres — téléphérique
eau courante — 2 skilifts
atmosphère agréable — patinoires

PRIX SPÉCIAL POUR PENSIONNATS

Fam. D. Wandfluch - Berger
Tél. (033) 96 2 44

ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE

FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : F. PIOTET

- **PRÉPARATION** de gouvernantes d'enfants et **jardinières d'enfants** et d'institutrices privées.
- **STAGE** d'application dans petites classes, garderies d'enfants, crèches, etc.
- **NOMBREUSES** situations au service des élèves diplômées.

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous.

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts, catégorie A et B

Bons de caisse

Partie pédagogique

Pour un manuel de vocabulaire

La Commission romande des moyens d'enseignement songeant à procurer aux classes primaires du degré supérieur de toute la Suisse romande un manuel de français a constaté qu'un livre d'exercices de vocabulaire rendrait de très grands services. Notre collègue Massarenti à Hermance, avec la collaboration de quelques instituteurs, a bien voulu se charger de l'élaboration de cet ouvrage ; nous en présentons ci-dessous l'introduction, puis les exercices d'un chapitre : la parole. En janvier prochain nous donnerons encore deux chapitres afin que nos collègues puissent se faire une idée assez claire du manuel en préparation. Nous attendons des critiques et des suggestions de la part de tous ceux qui s'intéressent à ce futur instrument de travail ; les adresser à la Rédaction de l'« Educateur ».

Introduction :

L'apprentissage du vocabulaire a une importance primordiale, car les mots sont le support de la pensée. Ils permettent, en outre, d'échanger et de recevoir des idées, soit par le truchement de l'écriture, soit par la parole. La richesse de l'échange est donc en rapport direct avec la richesse du vocabulaire.

Au même titre qu'un artisan choisit son matériau et les outils qui conviennent à son travail, on doit pouvoir choisir rapidement et avec sûreté le mot qui exprime le plus simplement, le plus clairement, les plus fines nuances de la pensée. Chaque individu doit donc posséder un « capital-vocabulaire » suffisamment riche pour lui permettre de comprendre et de se faire comprendre. Le but que nous nous sommes proposé est de fournir des exercices permettant l'acquisition et le développement de ce capital.

Ces exercices sont composés à partir d'un vocabulaire fondamental d'environ 4000 mots qui sont la compilation des plus récentes recherches dans ce domaine : Pirenne, Guggenheim, Aristizabal-Dubois.

Ce vocabulaire de base constitue un noyau, mais ce noyau seul est insuffisant et il faut y adjoindre un vocabulaire de développement.

Pour cela, nous avons constitué des schémas d'exercices au nombre de vingt et un. Il peut découler une certaine monotonie des mêmes schémas que l'on retrouve dans chaque chapitre, mais cette monotonie a son avantage : elle permet à l'enfant de se familiariser avec certains rapports linguistiques qui font la richesse de notre langue ; la répétition, en pédagogie, permet l'acquisition.

Certains exercices sont très difficiles. Ils s'adressent essentiellement à des élèves avancés. Le maître devra donc faire un choix et donner la nourriture appropriée à chaque enfant.

Les exercices — à part les chapitres exclusivement consacrés au second degré — sont composés de deux parties : la première, en lettres droites, est consacrée aux élèves du premier degré (9 à 11 ans) ; la deuxième, en italique, est destinée aux élèves du deuxième degré (11 ans et plus).

En résumé, on trouvera donc un vocabulaire fondamental que les enfants devront connaître quant au sens et à l'orthographe, et un vocabulaire de développement (à partir, exclusivement, du vocabulaire fondamental) permettant l'enrichissement de la pensée. Dans certains cas, la phrase a dicté le choix du classement : le mot est facile mais le contexte est difficile, la phrase va dans le vocabulaire du second degré et vice versa.

La leçon de vocabulaire ne se conçoit pas sans un usage continuel du dictionnaire. L'enfant doit y avoir recours sans cesse et y puiser inlassablement. Le maître, après une brève présentation du chapitre et des mots qu'il contient, donne un commentaire des exercices qui s'y rapportent. (Il trouvera, en général, vingt à vingt-cinq exercices par page de mots.) L'enfant travaille alors seul. Il cherche, avec l'aide de son dictionnaire, à répondre par écrit, dans un cahier de brouillon, au maximum de questions posées. Le maître termine la leçon par un corrigé oral, et l'enfant est alors responsable d'écrire les réponses correctes dans un cahier ad hoc. C'est ce cahier qui sera présenté au maître pour la correction définitive. (Les collègues qui emploient depuis quelques années ces exercices ne font écrire que le mot-réponse qui permettra à l'enfant de s'y retrouver lorsqu'il devra travailler seul à domicile.)

Pour avoir un vocabulaire plus vivant, nous n'avons pas pris comme références le Larousse ou le Dictionnaire de l'Académie, beaucoup trop rigides à notre sens, mais le Quillet, plus libéral, plus populaire, et qui accueille certains mots roturiers ou récents. Certains puristes chagrins s'en affligeront. Nous nous en sommes bien trouvé car nous avons eu l'impression d'être plus proche des enfants et plus vivant. Nous nous sommes également efforcé de donner des phrases qui permettent des incursions dans les domaines de l'art, de la littérature, de la peinture, de l'histoire ou de la science afin d'ouvrir des horizons plus vastes.

Avant de terminer, répondons à une objection qui nous a été faite : « Ces exercices sont trop difficiles ! » De prime abord, ils en donnent effectivement l'impression. Mais — et nous nous basons sur les expériences faites — les enfants se mettent très vite à rechercher la solution avec plaisir et parfois avec acharnement. Les parents eux-mêmes se piquent au jeu et l'on attend le moment de la correction avec grand intérêt. Cette difficulté n'est donc que de surface, ce qui nous a encouragé à ne pas simplifier les exercices car, tels quels, ils sont un élément de culture.

(Nous prévoyons pour plus tard une brochure de solutions. Elle permettra d'éviter les « blancs », toujours désagréables, et qui existent malgré la connaissance de la langue.)

Disons enfin que les chapitres traités embrassent la totalité du vocabulaire fondamental employé par l'enfant et l'adulte. Les chapitres, classés par centres d'intérêts, s'accommodent donc de n'importe quel plan d'étude. Le numérotage continu des exercices permet de les reprendre sans tenir compte des chapitres.

Nous remercions encore les collègues du groupe de Meinier, qui nous ont encouragé, aidé et soutenu de leurs conseils de pédagogues ; nous espérons que cet ouvrage, imparfait certes — mais quelle œuvre humaine ne l'est pas — pourra rendre service à chacun.

Voici la liste des chapitres et sous-chapitres traités :

I. — La nature : 1. L'univers. 2. L'espace. 3. La quantité. 4. Les minéraux. 5. La forme. 6. Le relief. 7. Les eaux. 8. Les végétaux. 9. Les animaux. 10. Le temps.

II. — L'homme : 11. La vie humaine. 12. Le corps. 13. Les cinq sens. 14. Gestes et mouvements. 15. Sensations et émotions. 16. Les maladies. 17. Médecine et remèdes. 18. L'hygiène. 19. Les sports. 20. Les jeux. 21. La mort.

III. — La vie matérielle : 22. L'alimentation. 23. Le vêtement. 24. L'habitation. 25. La construction. 26. Intérieur et mobilier.

IV. — Les activités humaines : 27. La chasse. 28. L'agriculture. 29. La ferme. 30. Les animaux domestiques. 31. Le jardin. 32. Le verger. 33. Le bois. 34. Le commerce. 35. Les commerçants. 36. Le magasin. 37. L'argent. 38. Les communications (les voyages, la route). 39. Les moyens de transport par terre. 40. ... par rail. 41. ... par eau. 42. ... par air. 43. La poste. 44. La météorologie. 45. La mesure du temps. 46. L'industrie. 47. L'usine. 48. L'outillage.

V. — La vie intellectuelle et artistique : 49. L'instruction. 50. La parole. 51. Le livre. 52. Le journal. 53. Les beaux arts. 54. La musique. 55. Le théâtre. 56. Spectacles et fêtes populaires.

VI. — La société : 57. La famille. 58. Le village, la commune. 59. La ville. 60. Le gouvernement. 61. La civilisation. 62. La justice. 63. L'armée, la guerre.

VII. — La vie sociale : 64. L'organisation sociale. 65. Les conditions sociales. 66. Les événements. 67. L'action.

VIII. — L'esprit : 69. Les sentiments. 70. Le caractère. 71. L'intelligence. 72. La religion.

LA PAROLE

1. — Remplace les noms entre parenthèses par un verbe appartenant à la même famille :

Il (lecture) couramment à haute voix. Je me suis (entretien) cordialement avec lui. Ils (conversation) depuis plus d'une heure. Il faut (accent) le premier vers. Le président fut (interruption) par un cri venu de la droite. Que vous sert de (discussion) avec tant d'âpreté ? Je ne vous (réponse) pas aujourd'hui. Elle (récitation) remarquablement bien. Il entra sans (cri) gare. Le maître l'(interrogation), mais comme il ne pouvait (réponse) il le (question) plus longuement. Il faut (prononciation) correctement. (Expression)-vous plus clairement. Il se fit (acclamation) par la foule.

Les ministres (conférence) sans arriver à un accord. Il aimait (péroraison) et (discours). Il (négation) avec énergie. Il l'(avertissement) pour la dernière fois.

2. — Remplace les noms entre parenthèses par un adjectif appartenant à la même famille :

Une écriture il(lecture). Un être renfermé, (silence). Une pie (bavardage). Une voix (étranger) me parlait. Un son (étranger) se propagea entre les arbres. Parlez à voix (bas).

Une formation (langue) poussée. Un enfant (babillage). Un oiseau (cri). Une épellation (syllabe). Une expression (exclamation). Un vocabulaire (argot). Une voix haute et (intelligence).

3. — Remplace les verbes entre parenthèses par un nom appartenant à la même famille :

Un (bavarder) inutile. Un (babiller) intempestif. Un (raconter) à dormir debout. Une (plaisanter) de mauvais goût. Une (évoquer) des temps passés. Une (discuter) sans objet. Une (interroger) sans (répondre). Une (ordonner) médicale. Un (avertir) solennel. Une (prononcer) défectueuse.

Un cours de (dire). Une (nier) mal employée. Une (causer)-(ouïr). J'ai pu m'entretenir avec lui au (parler). Un petit (plaisanter). Un (bégayer) tonique ou clonique. Une (huer) l'accueillit. Vous êtes en (contredire) avec l'orateur. Un (objecter) de conscience. Une (objecter) de valeur. Une (insinuer) malveillante. Les (balbutier) d'un petit enfant. Un (interroger) sévère. Une (exprimer) argotique.

4. — Emploie correctement les synonymes suivants :

Expression, mot, locution, parole, vocable, terme, verbe.

Peut-être, sans doute, sont des . . . adverbiales. Pour exprimer clairement votre pensée, employez des . . . précis. « Cogito, ergo sum » ; cette . . . latine, qui signifie : « Je pense, donc je suis », se compose de trois . . .. Ouïr, seoir, huis sont des . . . archaïques. Il essaya vainement d'interrompre ce flot de . . .. Ce matamore avait le . . . haut.

5. — Groupe deux à deux les expressions de la première liste avec celles, synonymes, de la seconde :

De gros mots, avoir le dernier mot, avoir le mot de l'énigme, jeu de mots, bon mot.

De grands mots, entendre à demi-mot, se donner le mot.

Comprendre sans tout dire, obtenir la solution d'un mystère, expressions exagérées, mot d'esprit, jurons, avoir le dessus dans une discussion, s'entendre, calembour.

6. — Comble les lacunes du texte suivant par les homonymes des mots « ton, voix, son, mot » :

La pêche au . . . est un sport passionnant. Tiens . . . guidon, tu vas tomber ! . . . ces moutons. Ouvrez la bouche en chantant, vous avez baissé d'un . . .. Le prêtre bouddhique . . . complètement la tête du néophyte.

Tu t'engages sur une mauvaise . . .. Les chiens donnaient de la . . .. Il faut que tu . . . cette exposition. Il ne . . . pas plus loin que le bout de son nez. . . . et tais-toi !

Ce sifflet donne des . . . inaudibles. Le . . . est la partie la plus grossière du blé. Il ne faut pas confondre « . . . », adjectif possessif, avec « . . . », verbe être. Racine a écrit toutes ses œuvres avec un vocabulaire de 800 . . . environ. Des . . . sans nombre s'abattirent sur la tribu.

7. — Emploie correctement les synonymes suivants :

Discours, allocution, harangue, oraison, plaidoyer, réquisitoire, sermon.

L'homme, monté sur une estrade, lançait à la foule une . . . enflammée. Le recteur de l'université prononça une courte . . . pour la reprise des cours. Dans les « Fables de mon Jardin », Duhamel en a écrit une qui s'intitule : « . . . pour les Cancres ». Jésus a prononcé le . . . sur la montagne. « Le . . . de la Méthode », de Descartes. Le procureur général a prononcé un . . . très violent contre l'accusé. Les . . . funèbres de Bossuet sont célèbres en littérature.

8. — Remplace les points par un mot de la famille de « cri » :

Il ne fallait pas le . . . sur les toits. Le . . . de la mouette n'est pas très harmonieux. Il s'. . . : « Voilà le coupable ! »

Elle se répandit en reproches et en . . .. Le métier de . . . public se perd de plus en plus.

9. — Donne pour chacun des mots suivants un nom de la même famille mais d'un genre opposé :

La lecture, la question, la conférence, une interruption, la récitation.

Le ton, la parole, la langue, un accent, la causerie, un propos, une syllabe.

10. — Récris chaque phrase en employant le contraire des adjectifs suivants :

Une voix forte, un cri sourd, un mot dur, un bref entretien, un langage clair, une conférence intéressante, une prononciation exacte.

Une parole sévère, un accent prononcé, une question oiseuse, un propos subtil, une discussion banale.

11. — Remplace le verbe « dire » par un verbe de sens plus précis :

Dire des injures, dire des sottises, dire un événement, dire une poésie, dire son avis, dire un secret, dire un discours, dire ses peines, dire ses fautes, dire de hauts faits, dire un exemple.

12. — Dans chacun des mots suivants, retrouve le radical :

Monotone, interruption, exclamation, proclamer, contredire, entretenir, affirmer, invoquer, causerie, liaison.

13. — Remplace chaque définition par un verbe :

Appeler de loin, pousser des cris de dérision, poser une question (2 verbes), bavarder comme les enfants, décomposer les lettres d'un mot, parler en hésitant ou en répétant les syllabes, parler bas.

14. — Rétablis l'ordre logique :

Interrompre la discussion, héler un ami, se congratuler, réveiller de vieux souvenirs, se quitter, entamer la conversation, se saluer.

ORTHOGRAPHE :

15. — Accorde comme il convient les adjectifs entre parenthèses :

(Silencieux), elle écoutait poliment sa (bavard) compagne. Sa voix (criard) dominait le tumulte. Ce sont des enfants (babillard). Des sons (rauque, incompréhensible) sortaient de sa gorge. Ses cordes (vocal) sont irritées. On parle souvent de vitesses (sonique). Il avait une partie (récitatif) qu'il tenait à merveille.

16. — Emploie comme il convient les verbes entre parenthèses :

Vous ne (souffler-imparfait) mot. Il ne faut pas que vous le (crier) sur les toits. Quand donc (se taire)-il ? Il l'(interroger) mais il ne répondit pas. Ce n'est pas en (prononcer) de la sorte que tu te feras comprendre. Si j'étais vous, j'(interrompre) sur-le-champ cette conversation. Pourquoi (babiller)-tu sans cesse ? Il (répliquer-imparfait).

Il faut dire : « J'ai (causer) avec lui », mais « Je lui (parler). » Je (bégayer) depuis mon accident. Il ne lit pas encore, il (épeler). Il faut écrire au présent : « Vous (dire) mais, par contre, « Vous (contredire). » Il (invoquer-passé simple) un prétexte peu sérieux.

D. Massarenti.

FABULEUX PÉTROLE

Encore un livre édité par Edicope qui ne le cède en rien aux précédents consacrés à la conquête par l'homme du feu, de l'air, de l'eau. Dans ce quatrième ouvrage, il s'agit du développement prodigieux de l'industrie de l'or noir depuis qu'il a pris place parmi les grandes sources d'énergie modernes. Dans ces 72 pages, format 24 × 30, on trouve même qualité de présentation, même compétence des auteurs et illustrateurs, même pittoresque solidement commenté que dans les trois premières publications de la collection. — S'obtient en s'adressant à F. Regamey, Escaliers de Billens 6 à Lausanne, pour le prix de 16 fr. 75.

LA PAIX

Il y a la paix des bois de Jacques-Dalcroze. Je l'ai vue hier : pas un souffle ; les sapins profilaient leur ramures immobiles sur le saphir du ciel ; et c'était infiniment reposant.

Il y a la paix du cimetière, la paix absolue, que Philippe Monnier nous décrit si bien, parlant des paysans morts : « La paix de la terre où ils reposent, peut-être qu'ils l'ont conquise. Ils ont si bien aimé la terre. Ils lui ont prêté une foi si exacte et si étroite. Elle ne leur a pas manqué à eux qui ne lui avaient pas manqué. Elle les serre dans ses bras refermés. Elle les défend contre les choses, contre les hommes et contre eux-mêmes. Ils sont en paix. Ils ont la paix. Je les écoute. »

Il y a la paix avec soi-même, la paix du cœur, qui ne va pas du tout de soi.

Il y a la paix familiale, qui ne saurait être absolue, mais qui peut, laborieusement, être une vraie paix.

Il y a la paix dans le village, ou dans la ville, qui est quelque peu sujette à caution.

Et il y a la paix dans le canton, dans le pays, qui est aussi, comme vous le savez, très relative.

* * *

Ils sont trois devant ce demi de Lavaux.

— On aurait la paix dans le monde, mais ce Khrouchtchev fait tout le mal. Quel brouillon !

— D'accord, mais Eisenhower, il embête aussi en défendant ses dollars.

— Et de Gaulle, lance le troisième. Je le prenais pour un pacifiste, mais s'il l'était sincèrement, il mettrait un point final à sa guerre d'Algérie.

* * *

L'anti-Khrouchtchev arrive chez lui à 12 h. 05.

— Pas encore prêt ce dîner ?

— Un peu de patience, mon ami, tu étais absent et je n'ai pas osé mettre le rôti trop tôt. Encore dix minutes.

— Encore dix minutes ? A midi le dîner doit être prêt ! Tu devrais bientôt savoir la règle ! Tonnerre !

Quant à l'anti-Eisenhower, il rentre chez lui un peu gris.

— Dis donc Gustave, lui dit sa femme, j'ai eu Henri des Biolles qui est venu demander l'arrache-pommes de terre pour cet après-midi.

— Et que lui as-tu dit ?

— Qu'il pouvait le prendre, puisque tu m'as dit ce matin qu'on n'arracherait pas aujourd'hui.

— Ecoute, il ne le prendra pas ! Il me l'a jouée l'année passée avec la moissonneuse.

Que dire de l'anti-de Gaulle, secrétaire du syndicat ? Un pacifiste à sa manière. Le fait est qu'en ce même après-midi il se mettait laborieusement à la rédaction d'un manifeste anti-patronal.

* * *

Que les donneurs de conseils fassent preuve d'un peu plus de logique ! Il est bien entendu que, pris isolément, chacun n'a pas un iota d'influence sur les décisions du grand monde, mais par son comportement particulier, uni à tous les autres, chacun peut contribuer à la paix mondiale.

« Heureux les pacifistes, car ils seront appelés fils de Dieu. »

Ls Pichonnaz.

NOTRE COUVERTURE

Amedeo Modigliani est né en Italie en 1884 et mort à Paris en 1920, dans la plus noire misère. Aujourd'hui, ses œuvres, relativement peu nombreuses, sont toutes réparties dans les musées ou les collections privées de riches amateurs ; elles atteignent des prix de... placement.

Le tableau de *Maria*, reproduit en couverture, a été peint en 1917. Il représente la fillette de la concierge de l'immeuble où habitait Modigliani. Son titre exact est *Maria, fille du peuple*. Le tableau, appartenant à une collection privée suisse, a été exposé à Paris, Bruxelles, Venise et, en 1955, au Musée Jenisch de Vevey.

Traité dans les tonalités préférées du peintre : le noir et le brun, cette œuvre est typique du génial Italien. Elle est avant tout une réussite « linéaire », comme les autres portraits du peintre d'ailleurs. Modigliani avait ceci de particulier qu'il recherchait le caractère de ses personnages au moyen de la déformation, mais une déformation subtile et nuancée qui révèle l'être. Quoi qu'en disent certains critiques, cette déformation reste toujours en deçà de la caricature. Les cous trop longs de ses modèles permettent des flexions et des attitudes impossibles à restituer autrement. Les yeux ne sont pas vraiment sans regards, car la pupille délayée, délavée, permet de supposer le regard dans sa mobilité ; elle permet aussi de donner au modèle un aspect « intériorisé ». Nous vous proposons l'expérience suivante. Regardez bien sur la couverture de ce journal l'expression de la petite Maria ; bon ! ...maintenant, ajoutez-lui à la plume, et symétriquement si possible, les pupilles qui lui manquent. Une considérable différence apparaît : la petite fille, malheureuse, romantique et absente, perd de son caractère, pour acquérir il est vrai une présence plus immédiate, plus nette, mais moins riche, moins « chargée d'âme »...

Cette remarque est valable pour de nombreux portraits de Modi. Rappelons qu'il n'a peint que des portraits et des nus : on ne connaît que deux paysages de lui et quelques cariatides. Un fort bel ouvrage a paru en librairie sur Modigliani, celui d'A. Ceroni. C'est un livre de luxe, que nous recommandons à l'amateur pour son impeccable documentation et ses belles photos en noir et en couleurs.

D. Rosset.

C. Freinet et R. Salengros : MODERNISER L'ÉCOLE

Un remarquable petit ouvrage : le numéro quatre de la collection « Bibliothèque de l'Ecole moderne ».

En moins de 80 pages, les auteurs justifient la nécessité de transformer fondamentalement nos conceptions de l'éducation scolaire. Leur démonstration est péremptoire !

Suivent des conseils pratiques fort judicieux pour utiliser les techniques mises au point par Freinet et ses amis. Cette brochure appelle à la réflexion, à la confrontation de ses propres idées avec celles des auteurs face à la réalité journalière que chacun connaît dans sa classe.

Elle se lit d'un trait... et puis on la reprend pour méditer sur son propre travail et les satisfactions qu'on en retire et surtout sur ce que l'enfance d'aujourd'hui est en droit d'attendre de ceux qui ont la responsabilité de la préparer à la vie de demain.

R. D.

L'enseignement, effort improductif ? par Charnoz Gérard. (Perspective d'une organisation scientifique du travail scolaire.) Paris, 1960. P.U.F. Coll. « Nouvelle recherche ».

L'auteur est un jeune universitaire qui vient d'achever ses études. Deux faits s'imposent à lui : l'enseignement offert aux étudiants doit être plus efficace que ce n'est le cas aujourd'hui ; l'enseignement, en général, tend à devenir, par la force des choses, un enseignement de masse. Songeant à l'étudiant, Charnoz requiert, pour lui, une pédagogie de l'apprentissage et du travail en équipe. Apprendre à travailler méthodiquement, c'est organiser le savoir, c'est l'assimiler, c'est se disposer à trouver l'information quand on en a besoin. Mais, de nos jours, le travail individuel ne suffit pas ; il faut apprendre le travail coopératif. Ce dernier implique planification, répartition des tâches, coordination des apports individuels.

Charnoz recommande l'emploi de nombreux moyens matériels mis à la disposition des intellectuels : machine à écrire, machines à polycopier. Cela lui donne l'occasion de faire le procès des cours d'amphithéâtres et de recommander aux professeurs une nouvelle manière d'envisager leur tâche. Le professeur doit surtout diriger le travail de ses étudiants, les aider à comprendre, les initier à la technique de l'expression.

A propos de l'enseignement de masse, l'auteur recommande la mise au point, selon des méthodes rigoureusement scientifiques, de cours (la matière de l'enseignement) et de directives (le comment-travailler) qui permettent à l'étudiant ou aux groupes d'étudiants de recevoir et d'assimiler des connaissances sûres.

Ouvrage d'un jeune qui s'est donné la peine de lire beaucoup (mais des livres qui datent déjà) et qui a le mérite de poser le problème d'une rationalisation des études secondaires et universitaires. S. R.

POUR LA JOIE DES TROIS A NEUF ANS

A lire.

Moi, Clémentine, par Anyval. Delachaux et Niestlé. Tout en mouvement et en gaieté, un album d'histoires en images dont l'héroïne, Clémentine (sept ans et trois mois) a déjà fait la conquête de milliers d'enfants. Un rien vantarde, mais poète et pleine d'humour, Clémentine raconte sa vie, ses drames, ses rêves, ses vacances.

Pour les lecteurs de 7 à 9 ans. Et pour les petits de 3 à 6 ans avec qui on commente les images.

A chanter, à miner.

Tant de parents, tant de maîtres sont embarassés parce qu'ils manquent d'idées pour les fêtes, pour des jeux. Des idées, en voici sous forme de deux albums de chants : **Chante ta joie,** par Annie Vallotton (25 chansons nouvelles, marches, mimes et rondes). Du même auteur : **Chante à Dieu** (25 chants bibliques, sans fadeur et sans clichés, avec accompagnement simple et indications scéniques). Chants plus ou moins faciles que les plus jeunes pourront mimer, danser. Chansons nées dans la joie. Indications d'accompagnement très simple qui pourrait être joué au piano, au pipeau. Deux albums abondamment illustrés. (Editions Delachaux et Niestlé.)

A écouter.

Chante ta joie, deux disques de chansons enfantines pour mimes et jeux, par Annie Vallotton (45 tours). Chansons simples, délicates, exquises pour des enfants jusqu'à huit ans. (Vente : Eglise adventiste, 8, avenue de l'Eglise anglaise, Lausanne.) **A. S.**

Un événement littéraire de fin d'année
Un roman sur le brûlant problème de la jeunesse actuelle.

Michel de St-Pierre — **LES NOUVEAUX ARISTOCRATES**
Edit. Calmann-Levy — Fr. **9.25** broché
Fr. **18.10** relié plein toile

Dans une collection pour la jeunesse de 7 à 15 ans, la
Bibliothèque de l'amitié s'impose — Vient de paraître

Lavolle — **LES CLÉS DU DÉSERT**
Grand prix littéraire enfantine — Fr. **6.45** relié

Coll. Les Grands Musiciens
Guillemot-Magitot — **BEETHOVEN**
Fr. **9.60** cartonné couleur

Demandez-les chez votre libraire.

Agent général pour la Suisse :

J. MUHLETHALER, GENÈVE

27, rue des Eaux-Vives — Téléphone (022) 36 44 52/51

Demandez
prix courant à

Nidecker
ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

Tél. 7 54 67

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX